

TRADEMARK ASSIGNMENT

Electronic Version v1.1
 Stylesheet Version v1.1

SUBMISSION TYPE:	NEW ASSIGNMENT		
NATURE OF CONVEYANCE:	CHANGE OF NAME		
CONVEYING PARTY DATA			
Name	Formerly	Execution Date	Entity Type
Valtimet		10/01/2013	CORPORATION: FRANCE
RECEIVING PARTY DATA			
Name:	Vallourec Heat Exchanger Tubes		
Street Address:	Z.I. rue Marthe Paris		
City:	Venarey Les Laumes		
State/Country:	FRANCE		
Postal Code:	F-21150		
Entity Type:	CORPORATION: FRANCE		
PROPERTY NUMBERS Total: 1			
Property Type	Number	Word Mark	
Registration Number:	2827077	VALTIMET	
CORRESPONDENCE DATA			
Fax Number:	5128538801		
<i>Correspondence will be sent to the e-mail address first; if that is unsuccessful, it will be sent via US Mail.</i>			
Phone:	512-853-8800		
Email:	dkgpto@intprop.com		
Correspondent Name:	Dwayne K. Goetzel		
Address Line 1:	P.O. Box 398		
Address Line 4:	Austin, TEXAS 78767-0398		
ATTORNEY DOCKET NUMBER:	5310-18800		
DOMESTIC REPRESENTATIVE			
Name:	Dwayne K. Goetzel		
Address Line 1:	P.O. Box 398		
Address Line 4:	Austin, TEXAS 78767-0398		

CH \$40.00 2827077

TRADEMARK

NAME OF SUBMITTER:	Dwayne K. Goetzel
Signature:	/Dwayne K. Goetzel/
Date:	01/17/2014
Total Attachments: 4 source=Recordation#page1.tif source=Recordation#page2.tif source=Recordation#page3.tif source=Recordation#page4.tif	

Partial Translation

VALTIMET

SAS capital of 15 066 435 Euros

**Head office : Zone Industrielle rue Marthe Paris, 21150 Venarey Les Laumes
383 132 024 RCS (Commercial and Trade Register) Dijon**

Certified copy at the National
Commercial and Trade
Register,
Lille on December 10, 2013
On behalf of the General
Director of INPI the Director of
the Records and Titles :

Corinne TECHEC
03 28 36 34 67

**EXTRAORDINARY GENERAL MEETING
of October 1st, 2013**

MINUTES

Filed at the
Registry of the
Commercial Court
of Dijon on
November 12,
2013
under No. 5818

On Tuesday October 1st 2013 at 3pm, the shareholders of the company VALTIMET met in Extraordinary General Meeting, at 27 avenue du Général Leclerc at Boulogne Billancourt 92100, summoned by the Secretary of Board.

.....

1st RESOLUTION :

The General Assembly, having considered the report of the Board of Directors, decided to change the name of the company to VALLOUREC HEAT EXCHANGER TUBES and to modify "Article 3 – denomination" of bylaws as follows:

"Article 3 – Denomination"

The name of the company is : VALLOUREC HEAT EXCHANGER TUBES

All acts and documents issued by the Company and intended to third parties must indicate the name, immediately preceded or followed by the words "simplified joint stock company" or initials "SAS" and saying the capital.

This resolution was adopted unanimously.

.....

The President

Nicolas de COIGNAC

The Secretary

Samia ALLOUACHE

THE SCRUTINEERS

VALLOUREC & MANNESMANN TUBES
Represented by Mr. Olivier MALLET

Jean-Pierre MICHEL

VALTIMET

S.A.S. Capital of 15 066 435 Euros

Head Office : rue Marthe Paris
Zone Industrielle
21150 Venarey Les Laumes
383 132 024 RCS Dijon

According to the Minutes of October 1st 2013, the Extraordinary General Meeting decided to modify its name to "VALLOUREC HEAT EXCHANGER TUBES", the article 3 of the bylaws was accordingly updated.

Recordal will be made at the Trade and Commercial Register of Dijon.

AL214211174

VALTIMET

SAS au capital de 15.066.435 €

Siège social, zone industrielle rue Marthe Paris. 21150 Venrey Les Laumes
383 132 024 RCS Dijon

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME
AU RNCS

LILLE, LE :

10/12/2013

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 1^{ER} OCTOBRE 2013

POUR LE DIRECTEUR GENERAL
DE L'INPI
LE DIRECTEUR DES REGISTRES
ET DES TITRES



PROCES-VERBAL

Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon
le 12 NOV. 2013
sous le n° A 5818

Corinne TECHEC

03 28 36 34 67

Le mardi 1^{er} octobre 2013 à 15 heures, les Actionnaires de la société VALTIMET se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au 27 avenue du Général Leclerc à Boulogne-Billancourt 92100, sur convocation du Secrétaire du Conseil d'Administration.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par les Actionnaires lors de leur entrée en séance.

Monsieur Nicolas de COGNAC, prend la présidence de l'Assemblée en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Olivier MALLET, représentant la société Vallourec & Mannesmann Tubes, et Monsieur Jean-Pierre MICHEL, présents et membres de l'Assemblée, sont appelés à remplir les fonctions de scrutateurs.

Madame Samia Allouache est désignée comme Secrétaire de séance.

Le Cabinet Deloitte, Commissaire aux comptes de la Société, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Monsieur le Président constate, d'après la feuille de présence certifiée sincère et véritable par les membres du Bureau, que les Actionnaires présents ou représentés possèdent 1 004 429 actions.

En conséquence, l'Assemblée peut valablement délibérer, le calcul du quorum étant effectué conformément aux règles requises pour l'adoption de chaque résolution selon la nature de celle-ci.

Monsieur le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président.
- Modification de la dénomination sociale de la société et modification corrélative des statuts.
- Pouvoirs pour formalités.

Monsieur le Président dépose ensuite sur le bureau de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- les copies des lettres de convocation,
- les statuts de la société,
- le rapport du Conseil d'Administration,
- le projet des résolutions.

Monsieur le Président rappelle que les dispositions des articles R. 225-81 – R. 225 -83 et R. 225- 88 du Code de Commerce (anciens articles 133 - 135 et 138 du décret 67- 236 du 23 mars 1967) relatives à l'information des actionnaires ont été observées, et que les documents et renseignements visés aux

articles R. 225-89 et R. 225-90 du Code de Commerce (anciens articles 139 et 140 du décret 67-236 du 23 mars 1967) ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, dans les délais fixés par la réglementation en vigueur.

Il fait ensuite donner lecture du rapport du Conseil d'Administration.

Cette lecture terminée et personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration décide de modifier la dénomination sociale de la société en VALLOUREC HEAT EXCHANGER TUBES et de modifier l'article 3 – Dénomination des statuts comme suit :

« Article 3 - Dénomination

La société a pour dénomination : VALLOUREC HEAT EXCHANGER TUBES.

Tous actes et documents émanant de la société et destinés aux tiers doivent indiquer la dénomination sociale, précédée ou suivie immédiatement des mots "société par actions simplifiée" ou des initiales "SAS" et de l'énonciation du capital social. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Le Président donne tous les pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal pour effectuer toutes formalités de publicité et de dépôts prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

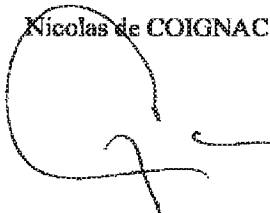
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau et le Président de la Société.

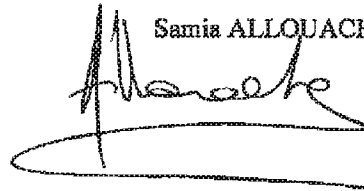
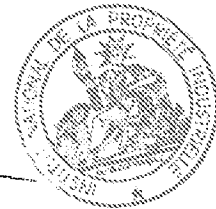
LE PRESIDENT

Nicolas de COIGNAC



LE SECRETAIRE

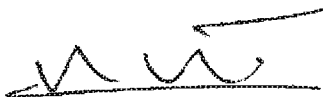
Samia ALLOUACHE

LES SCRUTATEURS

VALLOUREC & MANNESMANN TUBES
Représentée par M. Olivier MALLET

Jean-Pierre MICHEL




TRADEMARK